

**DANS CE  
NUMÉRO :**

Tour épiscopale	2
Eglise Saint Just	2
Aires de jeux	2
Agrandissement restaurant scolaire	3
Construction de deux nouvelles classes	4
Marpa	4
Gestion des déchets	5
Recensement de la population	6
Distribution des sacs poubelle	7
Démographie 2015	7
Calendrier des associations	7
Les artisans et commerçants	8

## Edito

L'année 2015 qui s'achève a été une période douloureuse pour la France.

Les attentats des 9 janvier et 13 novembre perpétrés sur notre territoire par des fanatiques dénués de toute humanité, ont interpellé notre population dans sa globalité. Gardons à l'esprit que ces terroristes veulent briser notre modèle de société, basé sur le respect de tous, et notre devise LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE.

Tout a été dit ou presque sur la tourmente que Paris, la France, le monde libre et démocratique auront connue en 2015 avec les attaques criminelles qui ont sévèrement frappé notre pays et endeuillé nos valeurs

républicaines.

Cela nous amène à réfléchir sur notre vision de la société et à mettre en avant plus que jamais, civisme, unité, solidarité et tolérance. Je souhaite que l'entraide, la bienveillance, et le respect d'autrui soient au cœur de nos préoccupations de tous les jours.

Notre pays a su trouver les valeurs de solidarité et d'union. Ces valeurs demeurent les meilleurs remparts à la barbarie, à la folie de ces hommes et femmes, auteurs de faits inqualifiables.

Tournons la page de 2015 que par certains côtés nous souhaiterions oublier, et que par notre

civisme et notre solidarité l'année 2016 soit l'année du bien vivre ensemble en paix.

Votre Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons ardemment, que cette nouvelle année soit riche de projets et de réussites, et qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la réalisation de toutes vos espérances.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre «petit journal» dans lequel vous trouverez un maximum d'informations sur notre action municipale.

Votre MAIRE,  
Guy VICTOR

## Cérémonie des vœux

**Bonne et heureuse  
année 2016**

Guy Victor, Maire d'Hautefage la Tour  
et le Conseil Municipal

En présence de Monsieur Patrick Cassany, Président de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Villeneuvois

Sont heureux de vous inviter pour vous présenter leurs vœux  
Autour de la galette et du verre de l'amitié

**Dimanche 17 Janvier 2016**

**À 16 heures à la salle des fêtes**

## Tour épiscopale

Les travaux de la restauration intérieure de la Tour arrivent à leur terme. Il aura fallu plus de 5 ans de travaux pour rendre à cet édifice sa beauté initiale.

Les entreprises Vicentini, en maçonnerie, Guérin pour les planchers et les menuiseries, l'Atelier Vitrail du Périgord, pour les vitraux et JT Lec pour l'électricité sont intervenus

sur cette dernière tranche de travaux. Le montant total des travaux y compris un aménagement extérieur du parvis et la mise en œuvre d'un escalier en pierre s'élèveront à 297 450 €, subventionnés à 78,75 % par l'Etat, la Région et le Département.



Fenêtre du 1er étage

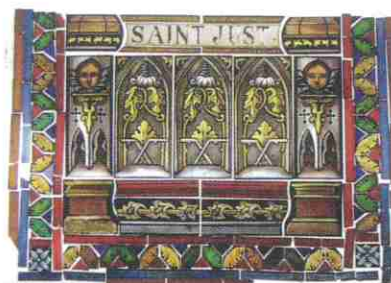
Détail du plafond du 1er étage

## Eglise Saint Just

La restauration des toitures et des façades de l'église est désormais terminée. Les travaux ont été réalisés sans contre temps et dans de bonnes conditions.

Sans un don conséquent de l'un de nos administrés, la commune n'aurait pas été en mesure de sauvegarder un tel édifice.

Coût total de l'opération : 181 994,26 € HT subventionnée à hauteur de 60 %.



Ci-dessus : Détail d'un vitrail restauré

## Parcours de santé « Bois de Las Carbounières »

Un nouvel équipement a été installé dans le bois de Las Carbounières. Il s'agit d'un parcours de santé de 425 m de long, avec plusieurs appareils de « fitness » en bois, pour vous per-

mettre des promenades un peu plus sportives.

Chaque station est dotée d'un panneau silhouette vous en expliquant l'utilisation et les recommandations à suivre.

Le coût de cet équipement est de 9000 € HT.

Le 28 novembre, une après-midi découverte avait été organisée par le Comité des fêtes à laquelle vous avez été nombreux à participer.



Parcours de santé au Bois de Las carbounières



## Aire de jeux Rue du Calvaire



**Aire de jeux  
bientôt  
en activité**

Après le parcours de santé à Las Carbounières, une aire de jeux pour les enfants a été installée dans le bourg, près du calvaire.

Le choix de cet emplacement a été guidé par des raisons techniques (terrain plat, pas de gros travaux de terrassement), des raisons de sécurité (à l'écart de la route départementale), des raisons esthétiques et de confort

(présence d'arbres pour l'ombrage).

La clôture de l'aire de jeux sera réalisée en 2016. Il reste à l'heure actuelle le sol à finir ce qui devrait être fait en janvier 2016.

Le coût de cet investissement est de 16 000 €.

Des tables et des bancs seront installés ultérieurement.

## Agrandissement cantine scolaire et restauration du mur de Saint Thomas

La cantine scolaire était devenue un peu exigüe, la commune a donc entrepris des travaux d'agrandissement réalisés par l'Entreprise Renov Action.

La réserve de la cantine a également été agrandie et réorganisée avec de nouveaux rayonnages.

Les travaux ont consisté en l'agrandissement du réfectoire, la réfection complète des peintures des sanitaires, du restaurant scolaire, de la cuisine et de la réserve.

### Travaux du mur de Saint Thomas

L'enceinte du cimetière de l'église Saint Thomas a été entièrement restaurée.

Le montant total de tous ces travaux est de 47 212,94 € TTC.

La commune a pu bénéficier pour ces investissements de subventions du Conseil Départemental et de l'Etat, représentant 52,58 % de la somme totale.



## Construction de l'Agence Postale Communale

Le coût total de la construction de l'agence postale est de 17445 €. Nous vous rappelons les horaires d'ouverture qui sont : du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

## Mise en accessibilité de la salle des fêtes

Afin de mettre en conformité l'accès à la salle des fêtes, avec la réglementation sur l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite, des travaux seront effectués : remise à niveau de la voirie sur le côté gauche et création de deux places de parking.

## Ecole Georges Brassens - Construction de classes



Projet d'extension

Première esquisse de la future MARPA



À la rentrée scolaire 2014-2015, l'école Georges Brassens avait bénéficié d'un poste d'enseignant supplémentaire pour faire face aux effectifs en constante hausse. Dans l'urgence, la commune avait alors installé la classe de CE1 dans le seul bâtiment communal dont elle disposait. Cependant, cette organisation pose malgré tout quelques

inconvenients : déplacement des enfants au moment des repas, difficultés de communication entre enseignants et intervenants, difficulté dans la mise en œuvre de mutualisation des moyens (copieur, internet, informatique).

Pour toutes des raisons, la commune a décidé d'entreprendre la cons-

truction de deux classes supplémentaires dans l'enceinte de l'école actuelle. L'estimation des travaux s'élève à 195 000 € avec une aide au financement de l'Etat et du Conseil Départemental pouvant atteindre 60 %.

Les travaux débuteront en Avril pour une réception en Décembre 2016.

## Marpa

Le projet « Marpa » est toujours en cours. La commune est actuellement en attente de son inscription au projet de schéma dé-

partemental de l'autonomie pour les années 2016-2020. De cette inscription dépend le financement de la structure

par le Conseil Départemental.

La décision doit intervenir en juin 2016.

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le PLUI constituera un document d'urbanisme unique commun à toutes les communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois et remplacera les documents communaux actuellement en vigueur.

La procédure d'élaboration du PLUI a été prescrite le 12 février 2015 sous la responsabilité de la CAGV en collaboration avec les communes membres, c'est une procédure longue qui va s'étendre sur environ 3 ans.

Une très large concertation sera

mise en place à travers différentes instances qui interviendront tout au long de la procédure : Conseil communautaire, Conférence intercommunale, Comité de pilotage, Comité technique, Groupes de travaux thématiques, etc...

Le comité de pilotage regroupant un élu référent de chaque commune s'est réuni le 18/09/2015, la concertation publique se fera par le biais de réunions publiques (il en est prévu 3), information sur le site Internet de la CAGV, perma-

nence téléphonique assurée par le Pôle urbanisme et Habitat.

Concernant les autorisations d'urbanisme sur la commune, nous vous conseillons vivement de prendre contact avec le secrétariat de mairie dès l'instant où vous avez un projet de construction ou de rénovation, quelque soit sa surface. La loi est de plus en plus stricte et cette démarche vous évitera d'éventuels désagréments.

## Collecte et ramassage des déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers, compétence de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois a connu en 2015 de nombreux changements, dû à une réorganisation complète des services sur tout le territoire de la CAGV.

Pour ce faire, la commune a investi dans la mise en place de 3 conteneurs de 5 m<sup>3</sup> destinés à ne recevoir que les déchets ménagers ultimes

(à savoir qui ne sont pas recyclables) contenus dans des sacs noirs d'une contenance maximale de 50 l. Ils sont situés Rue du Calvaire, dans le bourg en face l'école et au Rond point de Las Carbounières. Cet investissement aura coûté à la commune 6654 €.

Dès le 1er janvier 2016, les jours de ra-

massage changent pour être harmonisés sur l'ensemble du territoire. Cette réorganisation permettra d'offrir aux habitants un service public optimisé.

**La collecte de la commune d'Hautefage la Tour change de jour, elle sera effectuée le JEUDI MATIN.**

Toutes ces photos ont été prises sur la commune d'Hautefage...

## Tous les emballages se trient

En France, seulement 15 % des centres de tri sont capables de recycler ou valoriser tous les emballages plastiques ménagers. Le centre de Montech, auquel est affilié la Communauté d'Agglomération, s'est adapté et fait aujourd'hui parti de ce pourcentage.

**ET CA CHANGE QUOI POUR NOUS?**

Et bien, nous pouvons désormais trier en point d'apport volontaire, tous les emballages plastiques comme la barquette de jambon, le polystyrène, les pots de yaourt, le film plastique...

**ALORS PLUS BESOIN DE SE PRENDRE LA TÊTE, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT!!**

Un doute, une question sur la collecte ou le tri des déchets, n'hésitez pas à contacter les animateurs de tri de la CAGV au 05 53 41 01 77.

## Exemples d'incivilités

De nombreux exemples d'incivilité par rapport au tri ou à la collecte des déchets sont à déplorer sur la commune. Du verre, des canettes de soda, des emballages en carton sont retrouvés dans les sacs noirs. C'est de nos jours d'une part irrespectueux de l'environnement et incons-

cient. Ce n'est pas parce que nous payons la taxe des ordures ménagères que l'on est dispensé du tri bien au contraire. Plus le tri est négligé, plus cette taxe augmentera, ce qui est tout à fait regrettable pour les personnes qui

font l'effort de faire le tri. Alors, pourquoi pas commencer 2016 par de bonnes résolutions et se dire que nous pouvons tous participer activement au tri des déchets, par respect pour notre planète et nos voisins.





# RECENSEMENT

de la population 2016



Les agents recenseurs de la commune :  
Mesdames Vanessa FERNANDES et Isabelle GLANES

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...**et vous pouvez y répondre par internet !** Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

### Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015.

### Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse  ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.  Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs)  sont tenues au secret professionnel.

# DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE

Nicole et Nadine seront à votre disposition à la mairie durant le mois de Février 2016 tous les matins (sauf le mardi) de 9 h à 12 h pour venir les retirer.

Compte tenu du contexte économique la communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois a décidé de ne plus reconduire cette opération, il s'agira donc de la dernière distribution.

N'hésitez pas à consulter le site internet officiel de la commune : <http://www.hautefage-la-tour.fr/> sur lequel vous trouverez de nombreuses informations concernant la commune



## Démographie 2015

### NAISSANCES

DA SILVA Ezzio	le 24 août 2015
DOFFENIES Julia, Charline	le 18 juin 2015
FORESTIER Michaël, Albert	le 1er août 2015
GARGAUD Alicia	le 24 mars 2015
GONZALEZ Samuel, Vincent, Pierre	Le 18 décembre 2015
GESSION Lola	le 24 janvier 2015
HEGEDÛS Antoine, Patrick, Hippolyte	le 26 août 2015
LANEAU Léa, Anaïs, Josiane	Le 26 décembre 2015
LANEAU Manon, Caroline, Nanou	Le 26 Décembre 2015
VICTOR-LEGRAND Lucien, Gabin	le 15 octobre 2015
VIEZZI Lana	Le 22 décembre 2015

### MARIAGES

DYON Francis, Joseph	le 11 juillet 2015
GESLOT Valérie, Renée, Caroline	
VAN DEN BERG Robert	le 30 mai 2015
PAAUWE Jeannette	

### DECES

BACOU Philippe, René	le 05 avril 2015
CASSAR Yves, José, Ange	le 28 avril 2015
CHAMI Constance	le 11 novembre 2015
DAVID Marc, Raoul, Gilbert	le 25 septembre 2015
DONATO Bruno	le 28 avril 2015
ESQUIEU Marceau, Joseph	le 02 janvier 2015
JACQUES Marcel	Le 24 décembre 2015
PERROUD Marthe Marie Louise	le 27 septembre 2015
RODRIGUEZ Antoinette	le 11 Août 2015
VICTOR Andréa	le 20 septembre 2015
VINCENT Suzanne	le 12 Août 2015

## Calendrier 2016 des associations

29 Janvier : Loto de l'école

20 Février : Spectacle humoristique  
DUO DES NONS

4 et 6 Juin : Randonnée pédestre,  
équestre et VTT

24 Juin : Fête de l'école

28 Juin	} Marchés gourmands
26 Juillet	
30 Août	
2 Septembre	

10 Juillet : Vide grenier

13 Juillet : Repas républicain

13 et 14 Août : Course de côte 2016

10 et 11 Septembre : Course d'endurance équine

# Les artisans et commerçants de la commune

## Alimentation - restauration

Chez Camille au P'tit Bonheur - Camille Domingie - 240 Avenue de la Rovère - Tél : 05 53 01 29 69  
Pizzeria de la Tour. Chez Stephane- Tél. 05 53 70 16 52  
Primeur Fruits et légumes - MASSON Jean-Louis - 1153 Route de Pépinès - Tél : 05 53 49 31 03  
Snack rôtisserie Chicken Box - Saint Just - Tel : 05 53 01 22 90 Port : 06 06 80 26 70  
Le Royal Poulet - Tel : 07 80 06 94 62



## Agriculture

Taille d'arbre - Jean-Luc Fillol - Labarbie - Tél : 05 53 41 49 59  
Travaux agricoles - Travaux publics - Roland Le Bot - 560 Route de Pépinès - Tél : 05 53 49 31 13  
Travaux agricoles et travaux publics - Sarl J-P Branquet - Laurespic - Tél : 05 53 49 30 23  
Terrassements travaux publics et agricoles - Bernou Jean-Pierre - Mazet  
-Tél : 05 53 49 31 42 - Port. : 06 74 39 41 95

## Bâtiment

Installation chauffage - Bruno Aussignac - Lacourbonne - Port : 06 70 80 96 40 Tel : 05 53 40 77 83  
Plâtre traditionnel- cloisons- isolation - Jérôme Victor- Granges Basses  
- Port. : 06 83 11 01 16 - Tél. : 05 53 49 46 52  
Peinture Bâtiment - Philippe Leymat - Bertrand - Tél : 05 53 40 99 14  
Dépannage et installation électricité- Chauffage - Plomberie - Jean-Claude Lacombe  
- Lotissement Labau - Port : 06 85 91 96 06 Tel : 05 53 49 14 19  
Electricité générale. AFM Elec : 12 Rue de Penne. Hautefage. Rénovation. Neuf.  
Dépannage 7j/7- 24h/24. Tel 05 53 01 03 16  
Maçon - Tailleur de pierres - Collié Patrice - 12 Rue de l'atelier - Tel : 05 53 41 49 13  
Maçon traditionnel - Eric Membrilla - Font de Loubas - Tél. : 05 53 36 75 62  
Renov-Action - Maçon-charpentier - Manuel Fernandez - 337 Route de Pépinès - Tel : 05 53 40 63 46  
Miroiterie LE VITRIER 47 - Crédences de verre murales - Menuiserie Alu et PVC -  
- Pech D'Oueilles - Tel : 05 53 41 73 96 Port : 06 17 42 67 45  
Piscines - Entretien dépannage Rénovation - LPS - Lascanals - Tel : 05 53 71 63 13  
Port : 06 71 64 37 40  
Domotique - Electricité générale - E.G.S : 10 Plaine de Labau- Tel : 06 35 93 22 68 ou 06 62 24 67 67



## Mécanique- Tôlerie

Mécanicien - Serge Richaud - 520 Avenue de la Rovère - Tél : 05 53 49 30 84  
Carrosserie-Tôlerie - Montmarty- 562 Avenue de la Rovère - Tél : 05 53 36 66 64



## Santé

Infirmière - Danielle Sonilhac - 3 Avenue de la Tour - Port : 06 80 30 33 40 Tel : 05 53 49 30 75  
Cabinet infirmier -Dorothee Simonetti et Aïssa Souanef - 300 Avenue de la Rovère-Port : 06 85 82 94 63

## Divers

Pyrotechnique - Sarl ATPM - le bourg - Tél : 05 53 49 36 66  
Parc-Jardinage-Elagage - Didier Guillemain. 14 Résid. de Labau - Tél : 05 53 41 78 70  
Espaces verts - Entretien - Francis Tricou - Tél/Fax : 05 53 71 32 49 - Port. 06 43 92 67 34  
Potier - Jambois T. - Pignol - Tél : 05 53 49 38 76  
Peintre en décors - Rominger M. - Pignol - Tél : 05 53 49 38 76  
L'Atelier Corporel - Catherine Boullenger - Sablas - Tél : 05 53 49 31 24  
Coiffure à domicile - Dominique Gras - Galapian - Port : 06 62 93 71 97  
Petits travaux d'entretien et de bricolage - Joël Pilles - Lagarde Basses - Port : 06 45 35 29 34



*Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous souhaitez y figurer (lors de la prochaine édition du « Petit Jour-*

Le Petit Journal d'Hautefage la Tour a été conçu, rédigé,  
et réalisé par la mairie d'Hautefage la Tour